

105 Zone de données codées : Ressources textuelles – Monographies

Définition

Cette zone contient des données codées relatives aux monographies textuelles.

Occurrence

Facultative. La présence de cette zone est conseillée dans toutes les notices de monographies textuelles.
Non répétable.

Indicateurs

Indicateur 1 blanc Non défini

Indicateur 2 blanc Non défini

Sous-zone(s)

\$a Données codées sur les monographies textuelles
Toute donnée entrée en \$a est identifiée par sa position à l'intérieur de la sous-zone. Par convention, les positions sont numérotées de 0 à 12. Toutes les positions définies doivent apparaître dans la sous-zone.
Obligatoire.
Non répétable.

Liste des éléments de données de longueur fixe de la sous-zone \$a

Nom de l'élément de données	Nombre de caractères	Positions des caractères
Illustration	4	0-3
Nature du contenu	4	4-7
Congrès	1	8
Mélanges	1	9
Index	1	10
Genre littéraire	1	11
Biographie	1	12

Remarque(s) sur le contenu de la zone

Lorsqu'un élément de données n'est pas renseigné, la position correspondante doit contenir le caractère de remplissage (|).

\$a Données codées sur les monographies textuelles

Positions 0-3 Illustration

Quatre positions permettent de saisir les codes d'illustration. Ceux-ci doivent être justifiés à gauche ; les positions inutilisées contiennent des blancs. Si plus de quatre codes s'appliquent, leur ordre dans la liste détermine ceux qui sont saisis. Noter que les blancs doivent être utilisés de préférence au code « y » dans les positions inutilisées.

Ces codes correspondent habituellement aux termes de la description matérielle de la ressource dans la zone 215. Si cet élément de données n'est pas utilisé, des caractères de remplissage doivent être saisis dans les positions 0-3 ; si cet élément de données est utilisé

mais qu'il y a moins de quatre types d'illustrations, les positions restantes contiennent des blancs.

- a = illustrations
Utiliser ce code pour les types d'illustrations non répertoriés ci-dessous (par exemple : diagrammes, graphiques), ou lorsque les types d'illustrations ne sont pas codés de manière précise.
- b = cartes
- c = portraits
Portraits individuels ou de groupe.
- d = cartes marines
Cartes spéciales à l'usage des navigateurs.
- e = plans
Par exemple : plans de bâtiments.
- f = planches hors texte
Feuilles contenant des illustrations, avec ou sans commentaire, qui ne sont pas comprises dans la pagination.
- g = musique notée
Dans les monographies textuelles. Pour les enregistrements sonores présents en matériel d'accompagnement, utiliser le code « m ».
- h = fac-similés
Reproductions d'un document, en totalité ou en partie, qui s'attachent à reproduire non seulement le texte mais aussi sa présentation originale.
- i = armoiries
- j = tableaux généalogiques
- k = formulaires
- l = échantillons
- m = enregistrements sonores
Par exemple : un disque dans une pochette associée à un livre.
- n = transparents
Par exemple : un jeu de transparents dans une pochette associée à un livre.
- o = enluminures
Ornementation à la main d'une lettre, ou calligraphie en couleur, etc.
- y = sans illustration
N'utiliser qu'une fois ce code : y###.
- # = valeur non requise

Positions 4-7

Nature du contenu

Quatre positions permettent de saisir les codes indiquant la nature du contenu. Ceux-ci doivent être justifiés à gauche ; les positions inutilisées contiennent des blancs. Si plus de quatre codes s'appliquent, leur ordre dans la liste détermine ceux qui sont saisis.

Ces codes sont utilisés lorsque la ressource relève, en totalité ou en partie, des types de contenu ci-dessous, à l'exception du code « c » qui ne doit être utilisé que si la ressource est un index. Ainsi, le code « b » est utilisé si la ressource est un catalogue ; si la ressource contient un catalogue au même titre que d'autres types de contenu, le code « b » est également utilisé.

Pour un type de contenu qui ne figure pas dans la liste, on utilise le code « z ».

Si cet élément de données n'est pas utilisé, des caractères de remplissage doivent être saisis dans les positions 4-7.

- a = bibliographie
Liste de références bibliographiques recensant des ressources ayant un ou plusieurs traits communs tels que le sujet, le lieu de publication, etc.
- b = catalogue
Liste de références bibliographiques recensant des ressources appartenant à une collection, présentées dans une exposition ou disponibles auprès d'un éditeur ou d'un libraire.
- c = index
Liste alphabétique de termes, c'est-à-dire de noms ou de sujets, figurant dans une ressource externe et donnant les références permettant de retrouver l'information.
Pour l'index de la ressource décrite elle-même, utiliser la position 10 (Index).
- d = résumé ou extrait
Comprend les résumés descriptifs, indicatifs et informatifs.
- e = dictionnaire
Liste alphabétique de mots accompagnés d'une brève description de leur sens et de leur usage ou d'équivalents en d'autres langues.
- f = encyclopédie
Liste, généralement alphabétique, de noms ou de termes sur un sujet donné accompagnés d'une description étendue.
- g = répertoire
Liste ordonnée de noms de personnes, d'organisations ou de lieux accompagnés des renseignements s'y rapportant.
- h = description de projet
- i = statistiques
Données chiffrées sur un sujet, rassemblées de manière systématique et généralement présentées sous forme de tableaux.
- j = manuel d'enseignement programmé
Manuel dans lequel le contenu est organisé pour un apprentissage par étapes.
- k = brevet
Document contenant les spécifications d'une invention et fondant les droits de propriété et de vente pour un nombre défini d'années. Y compris les demandes de brevet.
- l = norme
Document émanant d'un organisme officiel, spécifiant les recommandations nécessaires à la production d'un objet dans le but d'atteindre une haute qualité.
- m = mémoire ou thèse (original)
Exposé d'étude ou de recherche, présentant les découvertes et les conclusions de l'auteur telles qu'il les a soumises à un jury pour obtenir un diplôme, une qualification professionnelle ou une autre récompense.
Utiliser le code « v » pour une thèse révisée ou reproduite en vue d'une publication.
- n = lois et décrets
Ce code est utilisé pour des ressources contenant des textes de lois.
Pour les traités, utiliser le code « s ».
- o = table numérique
Informations numériques présentées sous forme de tableaux.
Utiliser le code « i » pour des données statistiques.

- p = rapport technique
Ressource contenant les conclusions d'une recherche ou d'une étude sur un sujet scientifique ou technique.
- q = sujet d'examen
Série de questions posées à un examen.
- r = synthèse bibliographique
Analyses explicatives, souvent critiques, décrivant l'activité d'un domaine spécifique telle qu'elle apparaît à travers les publications, ces dernières étant souvent recensées dans une bibliographie jointe.
- s = traité
Accord conclu formellement et ratifié entre États.
Pour les autres textes législatifs utiliser le code « n ».
- t = dessin humoristique ou bande dessinée
Ce code est utilisé pour des ressources constituées de bandes dessinées pour enfants ou pour adultes.
- v = mémoires ou thèse (publication commerciale)
Thèse ou mémoire reproduit ou révisé en vue d'une publication commerciale.
Utiliser le code « m » pour l'original.
- w = texte religieux
Ce code est utilisé pour des ressources textuelles contenant un texte religieux, liturgique ou sacré et/ou de la musique. Par exemple : histoires bibliques, catéchismes, littérature de dévotion, hymnes, indulgences, litanies, pièces de théâtre religieux, sermons, livres des offices, antiphonaires, bréviaires, missels, etc.
- z = autre
- # = valeur non requise

- Position 8 Congrès
Un code à un caractère indique si la ressource contient les comptes rendus, les procès-verbaux, les résumés d'un colloque, d'un congrès, d'une conférence ou d'un symposium. Il peut être utilisé même si le congrès ne fait pas l'objet d'une vedette de congrès.
- 0 = la ressource n'est pas un congrès
1 = la ressource est un congrès
- Position 9 Mélanges
Un code à un caractère indique si la ressource est constituée de mélanges.
Les mélanges sont des ouvrages collectifs d'hommage ou de commémoration, qui regroupent des essais, des discours ou des contributions bibliographiques, scientifiques ou autres, contenant souvent le résultat de recherches, et qui sont édités en l'honneur d'une personne, d'une institution ou d'une société, habituellement à l'occasion d'un anniversaire.
- 0 = la ressource n'est pas constituée de mélanges
1 = la ressource est constituée de mélanges
- Position 10 Index
Un code à un caractère indique si la ressource contient un index à son propre texte.
Si la ressource est elle-même un index à une autre œuvre, utiliser le code « c » dans les positions 4-7 (Nature du contenu).
- 0 = la ressource ne contient pas d'index
1 = la ressource possède un index
- Position 11 Genre littéraire
Lorsque l'œuvre est un texte littéraire, un code à un caractère indique le type de texte littéraire.

- a = fiction, roman
- b = théâtre
Comprend les pièces télévisées, les scénarios, etc.
- c = essais
- d = humour, satire
Pour les dessins humoristiques, utiliser le code « t » dans les positions 4-7 (Nature du contenu).
- e = lettres
En tant que forme littéraire.
Pour la correspondance, voir la position 12 (Biographie).
- f = nouvelles
- g = poésie
Comprend les ouvrages non littéraires en vers.
- h = discours, art oratoire
- i = livret
Livre comportant le texte, chanté et parlé, d'un opéra ou d'une autre œuvre musicale.
- y = n'est pas un texte littéraire
- z = formes variées ou autres formes littéraires
Il s'agit d'un texte littéraire mais dont la forme précise n'est pas déterminée, par exemple en l'absence de spécification dans le format source, ou si plusieurs codes conviennent.

- Position 12 **Biographie**
Lorsque l'œuvre est biographique, un code à un caractère indique le type de biographie.
- a = autobiographie
Comprend les lettres, la correspondance, etc.
 - b = biographie individuelle
 - c = biographie collective
Par exemple : des ouvrages contenant la biographie de plusieurs personnes ou d'une famille.
 - d = contient des informations biographiques
Par exemple : répertoire, *Who's who...*
 - y = n'est pas biographique

Zone(s) connexe(s)

- Label Label/6 : Type de notice et Label/7 : Niveau bibliographique
La position 6 du Label de notice indique si la ressource est une ressource textuelle et la position 7 si c'est une monographie.
- 106 Zone de données codées : Forme de la ressource
Cette zone contient des données codées décrivant la présentation matérielle de la ressource.
- 215 Description matérielle
Les codes saisis dans les positions \$a/0-3 (Illustration)¹ correspondent à la description matérielle de la ressource.

¹ NdT : la mention des positions concernées, positions \$a/0-3 (Illustration), a été omise dans le texte anglais.

- 328 Note de thèse
Lorsque le code « m » ou « v » figure dans les positions \$a/4-7 (Nature du contenu), cette zone peut être utilisée pour donner, sous forme textuelle, des précisions sur la thèse ou le travail universitaire.

Exemple(s)

EX 1 ■ 105 ## \$abf##a###001yb

Ce document contient des cartes, des planches, une bibliographie et un index. Il raconte la vie et les voyages d'une personne.

La zone se décompose comme suit :

Position	Valeur	Notes
0-3	bf##	<i>contient des cartes et des planches hors texte sans autre illustration</i>
4-7	a###	<i>contient une bibliographie mais n'a aucun autre type particulier de contenu</i>
8	0	<i>n'est pas un congrès</i>
9	0	<i>n'est pas constitué de mélanges</i>
10	1	<i>possède un index</i>
11	y	<i>n'est pas un texte littéraire</i>
12	b	<i>biographie individuelle</i>